



Formation à la sécurité des personnels des entreprises extérieures Niveau 2 Recyclage



Durée

2 jours consécutifs (14 h00)
Validité de 4 ans



Pour qui ?

Personnel encadrant des opérateurs N1 intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail (plan de prévention, autorisation...) Prérequis : Niveau 2 en cours de validité. Maîtrise du français lu, écrit, parlé.



Objectifs

- Vérifier ses acquis sur le contexte particulier de son activité et être capable de :
- Garder conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels,
- Suivre l'évolution du cadre réglementaire et de la jurisprudence relative aux obligations de sécurité,
- Vérifier sa maîtrise de l'évaluation des risques en situation de coactivité, de l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées,
- Témoigner de l'application des procédures de prévention et de protection,
- Renforcer sa culture sécurité

PROGRAMME

Organisme labellisé par l'UIC Aquitaine

RAPPEL FONDAMENTAUX

- Accident du Travail et Maladie Professionnelle,
- Contexte réglementaire,
- Responsabilité pénale,
- Acteurs internes et externes de la sécurité.

EVALUATION DES RISQUES ET DEFINITION DES MESURES DE PREVENTION/PROTECTION

- Identifier des risques et moyens de prévention,
- Rappel de la Méthodologie d'analyse de risques,
- Etude de cas : Évaluation des risques des différentes familles de risques abordées en Niveau 1 : Circulation et accès aux sites, Risque chimique, Amiante, Incendie / Explosion (ATEX), Electricité, Risque machines, Risque thermique (points chaud / froid), Bruit, Vibrations, Travaux en hauteur, Manutention mécanique / Levage, Manutention manuelle, Travaux en espaces confinés, Désordre, Travaux de fouilles et à proximité de réseaux et canalisations, Pression et nettoyage haute pression, Rayonnements ionisants et non ionisants, Sablage, Risque biologique et légionnelle, Travaux à proximité de voies ferrées, Risque d'apponnements ...

RAPPELS ET EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

- Contexte réglementaire,
- Réglementation relative à l'intervention des EE,
- Evolutions réglementaires en lien avec les interventions des entreprises extérieures,
- Etude de cas : Rédaction d'un plan de prévention et d'une autorisation de travail.

RESPONSABILITE PENALE

- Responsabilité en fonction des niveaux hiérarchiques,
- Délégation de pouvoirs,
- Principaux délits, sanctions,
- Exemples de jurisprudence.

TECHNIQUES DE GESTION DE LA SECURITE

- Informer le personnel intervenant,
- Vérifier la mise en oeuvre des moyens de prévention des EU et EE,
- Savoir réagir face au droit de retrait devant un danger grave et imminent.
- Présentation d'outils d'aide pour remplir le rôle et la mission du N2 (Techniques d'animation de flash sécurité, causerie, Techniques de sensibilisation sur le port des EPI...)

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Évaluation individuelle des connaissances avec correction collective : 10 questions sous forme de QCM dont 1 éliminatoire et 10 questions ouvertes dont 2 éliminatoires (Note ≥ 15/20).
- A l'issue du test et après validation, une attestation de stage et une carte individuelle avec photo d'une durée de validité de 4 ans seront remises au stagiaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Divers documents techniques en exemples, Étude de cas, Support pédagogique remis au stagiaire.



05 56 05 34 98



www.ac2f.fr
contact@ac2f.com



101, avenue René Antoune
33320 EYSINES